

citoyens se rendent compte de leurs obligations envers le pays; or si c'était là l'un des buts du plan d'entraînement de trente jours et si l'on a réussi à l'atteindre, on a fait, dans ce sens, œuvre utile. Puis il invoque, pour justifier l'entraînement limité, cette autre raison :

Il était impossible, étant donné un approvisionnement limité d'armements modernes, de faire subir à chacun un entraînement dépassant le stage initial et un programme limité.

Ce sont là les deux raisons alléguées par le chef de l'état-major pour justifier la période limitée d'entraînement. J'ai certaines idées au sujet de ce projet. Je veux qu'il soit bien compris que je ne le condamne pas, car je suis au courant des difficultés à surmonter. Il y a le manque de matériel et la nécessité, ainsi que l'a fait remarquer le chef de l'état-major, d'inculquer à l'individu, en temps de guerre, le sens du devoir envers la nation. Cependant, personne ici n'osera prétendre qu'un plan d'entraînement de trente jours suffit à préparer de bien bons soldats.

Je pourrais citer à la Chambre maintes critiques de ce plan d'entraînement de trente jours et de tout notre effort de guerre. Qu'il me soit permis de signaler en passant au premier ministre la lettre très digne et fort au point du major-général Elmsley, publiée dans le *Globe and Mail* de Toronto il y a environ une semaine. Je ne retarderai pas les travaux de la Chambre pour en donner lecture, mais j'espère qu'il en a pris connaissance, qu'il en a sondé la profondeur et qu'il donnera suite à quelques-unes des idées qu'elle contient. On me dit que cet homme est un militaire distingué; il mérite assurément qu'on l'écoute.

Une VOIX: Dans quelle guerre s'est-il distingué?

L'hon. M. HANSON: Dans la guerre sud-africaine et dans la dernière guerre, sauf erreur.

Ce plan en question est appelé: entraînement de trente jours. L'est-il? Je pense que vous pouvez en déduire huit ou dix jours; il vous faut retrancher les jours d'inscription et d'acclimatement, soit au moins deux jours, quatre dimanches, quatre demi-congés, plus le temps de vaccination et que sais-je? On me dit donc que la période réelle d'entraînement ne dépasse pas 150 heures. Peut-être la sous-estime-t-on, je l'ignore, mais je sais qu'elle ne peut guère dépasser 150 heures et j'estime qu'en 150 heures vous ne pouvez pas arriver à grand-chose dans la formation d'un soldat.

Pourtant, je ne condamne pas le plan, car j'ai observé ces jeunes gens dans ma propre localité et je tiens à dire tout le plaisir que

[L'hon. M. Hanson.]

j'ai eu à constater les progrès qu'ils ont fait en une semaine. Je désire rendre hommage à mon collègue (M. Brooks) qui commandait ce camp pour le travail qu'il y a accompli. J'ai vu les jeunes gens dans leur marche du premier dimanche et je les ai vu le deuxième, et vous auriez peine à croire la métamorphose qui s'était opérée. L'entraînement physique seul leur a fait énormément de bien: quarante-cinq minutes chaque matin à huit heures. J'aimerais pouvoir en faire autant; je ne m'en porterais que mieux. C'est une excellente chose pour ces jeunes gens.

Ils apprennent à marcher en colonne par trois et à exécuter les évolutions élémentaires. Jusque-là le programme est bon et je ne le condamnerai pas, sauf à dire que cela ne fait pas un soldat. Arrêter cet entraînement à ce point occasionnerait une grande perte d'argent, surtout si les hommes ne sont pas attachés à une unité de la milice active non permanente.

L'hon. M. RALSTON: Ils le sont.

L'hon. M. HANSON: Ces jeunes gens devraient être versés dans la réserve et pour la milice active non permanente. J'espère que le ministre s'expliquera nettement; si je comprends bien la situation, il n'y a actuellement aucun entraînement ultérieur obligatoire. J'ose croire qu'il a raison.

L'hon. M. RALSTON: J'ai dit qu'ils sont attachés à une unité de la milice active non permanente.

L'hon. M. HANSON: Ce serait une grande perte de temps et d'argent s'ils n'allaient pas plus loin. Après avoir étudié la question de mon mieux et avoir obtenu les meilleurs avis possibles, je vais faire deux propositions concrètes. J'espère que le ministre en tiendra compte car je les fais de la meilleure bonne foi, en vue d'atteindre un but que tous deux avons à cœur, je pense.

La première proposition c'est que la période d'entraînement soit portée à au moins quatre mois et que nous mettions au travail trois groupes par année au lieu de dix. Les huit premières semaines de cette période devraient être appelées instruction initiale des recrues, et les huit autres semaines cours des hommes entraînés; les recrues devraient subir un examen pour passer d'un cours à l'autre.

Je n'établirai pas de comparaison entre ce que nous faisons ici et ce qui se fait aux Etats-Unis, mais il n'est personne assurément pour affirmer que trente jours d'entraînement feront d'un homme un soldat. On me dit qu'un cours de quatre mois ferait d'un homme un assez bon soldat. Ces deux cours comporteraient certaines répétitions, mais ils ont été préparés de façon à représenter le minimum